

La Croix - jeudi 3 février 2022

Economie

Les travailleurs essentiels en quête de reconnaissance

Enzo Dubesset



Une caissière dans un hypermarché Géant Casino à Valence (Drôme), le 20 novembre 2021. - Nicolas Guyonnet/Hans Lucas / AFP

Des millions de salariés ont été mis à l'honneur au début de la pandémie pour leur rôle dans le maintien de l'économie. Deux ans après, les acquis matériels sont bien maigres. La CFDT organise une marche de ces travailleurs ce jeudi 3 février à Paris.

« Au début de la crise, on nous applaudissait comme les soignants. On était reconnus et on nous remerciait d'être là. Aujourd'hui, on est repassés dans l'ombre. » Pendant les confinements, Sophie, employée de caisse dans un hypermarché de Nice, n'a jamais cessé de travailler. Elle se souvient des « cadences plus élevées », du « manque de moyens » pour faire face à cette maladie inconnue et de ses collègues partant un à un en arrêt maladie.

Comme la plupart des « travailleurs de la deuxième ligne », tels qu'ils ont été qualifiés en référence aux soignants en « première ligne », elle a cru que cette reconnaissance s'accompagnerait de changements structurels. Pourtant, quand on lui demande ce qui est

différent, bien peu de mots lui viennent à la bouche : « *On a eu la prime Macron de 1 000 € (voir ci-dessous) et une autre prime de 200 €, mais c'est tout. Voilà les remerciements pour avoir risqué nos vies en travaillant pendant la pandémie.* »

L'espoir était d'autant plus vif chez ces salariés qu'ils comptent parmi les moins bien lotis du pays. [Selon une enquête de la Dares](#) publiée en mai 2021, les 4,6 millions de salariés du privé qui ont continué à travailler pendant la pandémie (personnel médical excepté) perçoivent des salaires inférieurs de 30 % à la moyenne du privé et sont deux fois plus souvent en contrats courts. En outre, le rapport précise qu'ils « *connaissent plus souvent le chômage* » et sont « *exposés plus fréquemment aux risques professionnels* ». Alors que le pouvoir d'achat revient au cœur de l'actualité, la CFDT compte faire entendre la voix de ces « *travailleurs essentiels* » à travers une marche parisienne, le 3 février.

« *Il y a eu un temps où tout le monde a donné une visibilité à ces métiers mais on attend toujours les retombées économiques. Cette marche est là pour demander "c'est pour quand ?"* », déclare Véronique Revillod, secrétaire générale adjointe de la CFDT Services. Force est de constater que, deux ans après le début de la pandémie, les acquis sont faibles.

Dans la grande distribution, si une série de mouvements de grève en décembre dernier a conduit à quelques victoires comme la revalorisation des salaires de 2,2 % chez Auchan et à une ouverture de négociations chez Carrefour, les syndicats restent largement sur leur faim. « *Au niveau de la branche, il n'y a eu aucune ouverture, regrette Véronique Revillod. Le patronat est très fermé et considère que les négociations salariales doivent se faire en entreprise. La branche et les entreprises se renvoient la balle et au final, rien n'augmente.* »

À l'inverse, dans le secteur de la propreté, les représentants du personnel se sont, un temps, réjouis de l'ouverture rapide des négociations. En juillet dernier, la signature d'un accord entre les partenaires sociaux a entériné une revalorisation du salaire minimum conventionnel de 1,6 %, une hausse de 50 € de la prime de fin d'année et une progression de 9 % des indemnités de déplacement.

Mais là aussi, la victoire est mince. L'accord, signé par la CGT et FO, a été retoqué par la CFDT, qui refusait d'accepter une augmentation de salaire ne couvrant pas l'inflation. Les deux organisations patronales représentatives (1) ont cosigné avec FO et la CGT une déclaration visant à sensibiliser leurs clients aux conditions de travail difficiles des employés, en appelant notamment à « *diminuer la pression continue sur les prix* ». La Fédération des entreprises de la propreté et leurs réseaux de clientèle ont même signé une charte « *pour un achat de propreté efficace et responsable* ».

Pour les 550 000 employés du secteur, dont une très grande majorité de femmes, ces avancées sont loin d'avoir changé leur quotidien. « *C'est vrai qu'on s'est aperçu de l'importance de notre métier*, reconnaît Christelle, employée de ménage et déléguée syndicale au sein d'une grosse entreprise du secteur. *Certains donneurs d'ordre ont pris des mesures et investissent un peu*

plus dans la propreté mais ce n'est pas la généralité. Les clients continuent d'exiger un service toujours moins cher et ça se ressent toujours sur la paye et les cadences. »

La prime de pouvoir d'achat en 2021

Près de 4 millions de salariés ont touché l'an dernier une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA), dite prime « Macron », versée par les entreprises sur la base du volontariat.

Les salariés ont touché en moyenne 506 €, ce qui représente au total près de 2 milliards d'euros. Le gouvernement avait renouvelé en 2021 la possibilité pour les entreprises de verser cette prime exceptionnelle exonérée d'impôt et de cotisations sociales, créée en 2019, et déjà reconduite en 2020. L'an dernier, elle pouvait être versée aux salariés gagnant jusqu'à trois smics et pouvait atteindre 1 000 €, voire 2 000 € en cas d'accord d'intéressement signé au sein des entreprises, ou pour les travailleurs de la « *deuxième ligne* » si des mesures de revalorisations étaient engagées dans l'entreprise concernée ou dans la branche.

(1) La Fédération des entreprises de la propreté (FEP) et le Syndicat national des professionnels de la propreté et services associés (SNPRO).